



Réunion technique du groupe-pays Haïti

Mardi 6 octobre 2020, de 15h30 à 17h

Visioconférence Zoom

Compte-rendu

Liste des participants :

- AUMASSON Jacques, Directeur de la Coopération Internationale, Conseil départemental de la Vienne
- BALLYET Anne-Lise, Chargée de coopération, Communauté de communes du Grand-Pontarlier
- BERTHOUD Luc, Conseiller départemental, Conseil départemental de la Savoie
- BILLARD Yannick, Chargé de mission, Pays de Savoie solidaires
- BOCQUILLET, Denise 1ère Adjointe au Maire, Ville d'Arras
- BOURGEOIS Pierre, Conseil régional de la Guadeloupe
- CAMARA Mamadou, Représentant national Congo / RDC (anciennement Haïti) France Volontaires
- CASTILLO BOLANOS Rodrigo, Chargé des relations internationales, Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- CORBAUX Scarlett, Coordinatrice, Collectif Haïti de France
- COURBOIN Zoé, Chargée de mission Océan Indien, Amérique latine et Caraïbes, Cités Unies France
- DAURE Sébastien, Attaché de coopération, Ambassade de France en Haïti
- DELAMARE Claire, Responsable Pays Haïti, Guadeloupe, Polynésie Française, AFD
- FERRUT Romain, Chargé de mission Haïti, Pays de Savoie solidaires
- FOUCHECOURT Laure, Appui aux missions de coopération décentralisée, GESCOD
- GENSOUS Didier, Directeur administratif et financier, Agrisud International
- HAJAALI Pascal, Conseiller de coopération et d'action culturelle et Directeur de l'Institut français, Ambassade de France en Haïti
- JALTON Jocelyn, Directeur de Cabinet, Communauté d'Agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)
- KOUKOUI Constance, Cheffe de service Animation géographique et thématique, Cités Unies France
- LABORIEUX Judith, Adjointe au maire en charge des risques majeurs, Ville du Lamentin (Martinique)
- LAGREE Guillaume, Chargé de mission, DAECT

- LEFAUCHEUR Patrice, Président, Association ESA Caraïbes
- MOISE Jean-Pierre, Chargée de coopération, Direction Générale Protection Civile (Haïti)
- MORANDO Mathieu, Economiste, AFD
- MOUTON Marion, Directrice Pays, ACTED
- MUSEAU Hérauld, Représentant en Haïti, Agrisud International
- NARAYANASSAMY Gaëlle, Chargée de mission internationalisation des territoires, AFD
- PECRIAUX Sybil, Conseillère départementale, Conseil départemental de la Vienne
- PIRON-HALLOUET Ludovic, Conseiller du Délégué Général aux Relations Internationales, Ville de Paris
- QUEVAREC Guillaume, Chargé de mission, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
- SCOLAN Estelle, Chargée de mission, Conseil régional de Bretagne
- TAVERNIER Anne, Chargée de mission Culture et Citoyenneté, Ville d'Arras
- TESTUD Jean-Louis, Ancien adjoint au maire de Suresnes et représentant du président du groupe-pays Haïti par intérim, Cités Unies France
- THELINEAU Tania, Chargée de mission aux relations internationales, Ville du Lamentin (Martinique)
- TOURTEAU Florian, Chargé de projets gouvernance, AFD
- TOUSSAINT Vianney, Chargé de mission, GESCOD
- UFENS Melly, Chargée d'animation et de coordination, Association CORECA - Karib Horizons (Guadeloupe)

Excusés :

BELIN Bruno, président du Conseil départemental de la Vienne, Sénateur de la Vienne

I. Accueil et introduction :

- Zoé Courboin, Chargée de mission Océan Indien, Amérique latine et Caraïbes, CUF :

Accueil des participants, remerciements, présentation des intervenants.

- Jean-Louis Testud, Représentant du président du groupe-pays Haïti :

Bienvenue à Zoé Courboin. Remerciements à Felicia Medina, sa prédécesseur, pour son travail.

Cette année est de nouveau complexe, notamment en raison de la situation politique insurrectionnelle, la crise sanitaire mondiale, le renouvellement des élus municipaux en France. Il est difficile d'avoir des interlocuteurs en Haïti et les informations sur la situation actuelle sont contradictoires.

II. Présentation de l'initiative :

- Pascal Hajaali, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Haïti :

L'Ambassade de France en Haïti souhaitait s'investir sur le sujet de la protection civile. Il était important que les collectivités territoriales (CT) du groupe-pays (GP) Haïti se réunissent puisqu'elles ont de vraies compétences techniques et organisationnelles sur le sujet, important en Haïti, qui affronte de nombreux risques naturels et les conséquences du réchauffement climatique.

L'ambassade a de bons contacts avec les acteurs de la coopération universitaire et de la recherche. L'IRD souhaite s'investir plus en Haïti. Aujourd'hui, elle a détaché un chercheur spécialiste sismique. Un étudiant

en master est également présent sur les « géo-risques ». L'ambassade peut investir et appuyer ses opérateurs dans la recherche franco-haïtienne sur l'évolution climatique et la gestion des risques. L'ambassade souhaite travailler par exemple avec une unité météorologique haïtienne de manière à ce que ce service puisse être plus efficace.

Les échanges entre l'ambassade et la Direction de la protection civile sont fréquents. L'ambassade est également en contact avec une association, qui a une expérience en protection civile, notamment en gestion de comités locaux. Une action pilote pourrait s'établir aux Cailles, les discussions sont en cours.

III. Lecture de la situation socio-économique et politique actuelle en Haïti :

- Guillaume Lagrée, Chargé de mission au sein de la DAECT :

L'envoi de volontaires vers Haïti est impossible. Ce n'est pas seulement à cause de la situation politique, mais la France n'envoie pas de volontaires à l'étranger actuellement à cause de la pandémie mondiale. Cela freine la coopération de manière matérielle puisque les contacts humains sont limités, même s'ils sont maintenus grâce aux visioconférences.

- Pascal Hajaali, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Haïti :

Très légère baisse de l'insécurité, situation extrêmement fragile et volatile qui peut s'enflammer très rapidement.

Les chiffres ne reflètent pas la situation actuelle, mais les hôpitaux, les centres d'accueil n'ont à aucun moment été submergé. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer, mais nous n'en connaissons pas la pondération. La population est jeune, c'est un vrai facteur limitant, en tout cas pour les formes graves du Covid. Sans nul doute, le Covid circule puisqu'un pays comme la République dominicaine a des taux de contamination extrêmement fort et il y a forcément des mouvements de population dans les deux sens, notamment via les travailleurs transfrontaliers.

Des choses ont été faites par le gouvernement, notamment par la Commission intersectorielle, coprésidée par le Directeur général de la Santé et par Monsieur William Pape, médecin et directeur des centres Gheskio. La communauté internationale, notamment la France, a également apporté une aide matérielle.

La pandémie circule mais il n'y a pas d'indicateurs d'une pandémie qui atteint gravement les haïtiens.

Le MEAE a pris la décision fin 2019 de rapatrier tous les volontaires (tout type de volontariats). Le Ministère ne se précipitera pas pour les renvoyer et il faudra une amélioration significative de la stabilité politique et de la sécurité du pays pour que le Ministère reprenne ces mouvements.

IV. Présentation de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) en Haïti :

- Jean-Pierre Moïse, Chargé de coopération à la Direction Générale de la Protection Civile d'Haïti :

Avant d'être une direction générale, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) était une direction technique au sein du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT).

Avec l'appui de plusieurs partenaires, il y a eu un travail sur un cadre légal et qui a abouti récemment, le 15 juin 2020, à la mise sur pieds de la DGPC. C'est un organisme autonome mais toujours sous la tutelle du MICT. Ce décret donne également un cadre légal au système national de gestion des risques et des désastres. Lorsque la DGPC agit, c'est aussi d'autres organes/d'autres ministères qui agissent. Les comités territoriaux de gestion des risques et des désastres sont organisés ainsi :

- Les comités départementaux, au niveau départemental, coiffés par un délégué départemental ;
- Les comités communaux, coiffés par les maires ;
- Et les comités locaux, coiffés par les CASEC.

Plusieurs acteurs travaillent sur la PC en Haïti, tels que le centre national d'hydrologie et de météorologie qui fournit les informations hydrométéorologiques, l'office national pour les études de vulnérabilités au Ministère de l'Environnement, le centre national des formations géo-spatiales, le bureau des mines et

d'énergie, et des universités (programme géoscience en cours avec la participation de la coopération française avec la faculté des sciences).

La DGPC comprend :

- une Direction de prévention ;
- une Direction de réponses ;
- une Direction d'éducation et de sensibilisation (communication) ;
- une Direction spécifique à la formation ;
- et une direction administrative. Le directeur coordonne et Jean-Pierre Moïse s'occupe de plus en plus de la coopération décentralisée (CD).

Lorsqu'il y a un désastre, les premiers répondants sont locaux. Ainsi, la DGPC se donne un rôle de coordination générale et d'appui à apporter à ces structures décentralisées.

Le mandat et les compétences en termes de formation en gestion des risques et des désastres, les activités de prévention, les activités concrètes de réduction des risques au niveau local doivent être transférés aux comités territoriaux. Ceci crée automatiquement un vaste champ de coopération décentralisée. Au niveau des comités départementaux, il y a un responsable technique par département (soit 10 directeurs techniques départementaux). Ils sont payés par le gouvernement, ce sont des fonctionnaires et ont une unité de 3 ou 4 personnes à manager. Elles travaillent avec les comités communaux de PC qui eux-mêmes sont coiffés par les maires, pour les mêmes types d'activités : formation, communication, éducation, sensibilisation et identification d'activités de réduction des risques, etc.

Chaque commune est constituée d'un certain nombre de sections communales, dont les comités locaux de protection civile. Chaque comité comprend entre 20 et 25 personnes. Dans ces comités, on retrouve des représentants des institutions gouvernementales et des représentants des associations civiles.

Depuis quelques années, dans le cadre de programmes développés avec l'Union Européenne (UE), des brigadiers de protection civile ont été mis en place. Ce sont les bras opérationnels du comité communal de PC, pour faire les opérations de terrain, de recherche, de sauvetage, de sensibilisation (y compris dans le cadre de la pandémie en coordination avec le Ministère de la Santé Publique et d'autres institutions). Le rôle des brigadiers est crucial. Les actions de terrain se font sous l'autorité du maire, qui est le responsable du comité communal. Selon les spécificités de la communes et du département, ces brigadiers recevaient une formation et des équipements appropriés (« dispositifs d'intervention de premiers secours » - DIPS). Au niveau de chaque commune, un grand container fermé avec tous les équipements était accessible pour permettre aux brigadiers d'agir promptement en cas de désastre.

- Jean-Louis Testud, Représentant du président du groupe-pays Haïti :

2 risques majeurs à venir :

- le tremblement de terre dans la région du Cap haïtien, où il y a une forte activité sismique ;
- le développement des cyclones, plus abondants et plus sévères.

Il faut donner la capacité à la DGPC d'intervenir et d'établir une réelle coordination.

V. Echanges entre les collectivités françaises et autres organismes :

- Mamadou Camara, Représentant de France Volontaires en Haïti :

La gestion du risque est locale, donc la réponse doit être locale.

France Volontaires (FV), dans le cadre d'une collaboration avec Solidarité laïque, Enfants par la main, la coalition haïtienne des volontaires et Entrepreneurs du monde, porte un projet financé par l'AFD, pour la réhabilitation des écoles détruit par l'ouragan Matthew. Dans ce projet était prévu une formation de volontaires nationaux, mobilisés dans le cadre de la prévention et la gestion des risques, car il faut une gestion de proximité. Des volontaires nationaux ont été identifiés par la coalition haïtienne des volontaires pour sensibiliser les populations du Sud sur cette question de risques naturels.

→ Quel statut ont ces brigadiers ? Sont-ils des contractuels du MICT, des volontaires ? Comment se font leur maintien au sein de la Direction ?

Au niveau de FV, on avait souhaité qu'il y ait un corps national de volontaires de la PC. Dans quelle mesure on pourrait avoir un programme national de volontariat qui mobiliserait de jeunes haïtiens qui habiteraient à proximité des populations exposées pour faire de la sensibilisation et de la formation, en permanence ? Dans quelle mesure on aurait pu travailler à la définition et à l'élaboration à un programme national de volontariat avec des volontaires reconnus par les autorités haïtiennes, qui ont une indemnité ? Dans quelle mesure cette réflexion peut-être appuyée par la Direction ?

- Jean-Pierre Moïse, Chargé de coopération à la DGPC d'Haïti :

Les brigadiers sont en majorité des volontaires de la PC. Des volontaires formés et recrutés par le comité communal/local de PC. Dans le cadre du programme avec l'UE il y a 7-8 ans, il y avait 3000 brigadiers formés et équipés. Parfois, les brigadiers sont des fonctionnaires de la mairie. L'expérience a été positive, mais de ces 3000 brigadiers formés et entraînés, 1500-2000 sont toujours là. Il y a eu des cas de déperdition, certains sont aujourd'hui étudiants, en capitale et partis. Le besoin de former est constant.

Il faut se pencher sur le statut de volontaire. En retour du service rendu par le volontaire, qu'est-ce que l'Etat peut offrir ? En cas d'accident, comment se fait la prise en charge ? Quel type d'assurance utiliser ? Comment concilier cette action du brigadier par rapport au cursus universitaire ? Quel crédit le volontaire pourrait obtenir pour compenser son action ?

→ Les réflexions sont en cours, mais la définition solide et concrète du corps national de volontaire pour la PC n'est pas encore faite.

Le cadre légal est également à définir pour de potentiels volontaires seniors (ingénieurs, médecins, retraités) qui peuvent fournir un appui.

- Yannick Billard, Chargé de mission, Pays Savoie solidaires :

Au dernier GP, nous nous sommes demandés s'il ne fallait pas ouvrir un nouveau fonds de solidarité en faveur des CT haïtiennes ? Ne faudrait-il pas réfléchir à un dispositif plus permanent de gestion de crises ? Quelle est la place des CT dans cette gestion de crises ? Elle paraît évidente en termes de PC. En France, elles sont aux premiers chefs des enjeux de la PC. Les communautés de communes, les départements, leurs services (incendie et sécurité) et les régions élaborent des plans de PC. L'échelon local est essentiel.

→ Peut-on développer une action franco-haïtienne concertée, pour voir comment, dans chacune des CT partenaires en Haïti, il y a un comité de PC qui pourrait se structurer ? Si une crise survenait, toutes les CT pourraient organiser de façon concertée une opération d'appui aux partenaires qui passerait par un dispositif déjà existant. On serait plus réactif et ce serait pérenne.

Il existe une coopération entre le département de la Savoie et la commune de Dessalines, dans l'Artibonite. En Savoie, l'approche « risque-opportunité » est déployée depuis 3-4 ans. Le comité communal de PC, présidé par le maire, fonctionne bien à Dessalines. On est en train de mettre en place des comités locaux de PC dans chacune des sections, donc ça oblige à un dialogue territorial entre les sections et la commune. Lorsqu'il n'y a pas de crise, les comités sont également actifs, puisqu'ils sensibilisent et font de la prévention. Pour la gestion du Covid, le comité est l'appui majeur qui a permis une coordination entre les acteurs sanitaires, les unités d'arrondissements, etc. La Délégation nationale de la PC propose des modules de formation aux acteurs élus dans les comités de PC. La Savoie imagine aller plus loin en simulant des actions de crises.

→ D'autres CT françaises et partenaires haïtiens seraient intéressées pour réfléchir à plusieurs coopérations à comment imaginer un dispositif concerté d'appui à la PC haïtienne qui se baserait sur les différentes coopérations existantes. Les CT de Guadeloupe et de Martinique sont essentielles dans le développement de cette initiative.

- Rodrigo Castillo Bolanos, Chargé des relations internationales, Communauté d'Agglomération de La Rochelle :

La Coopération entre la CdA de La Rochelle et Port-au-Prince développe différentes actions en faveur de la jeunesse des quartiers les plus pauvres de la capitale : scolarisation de 6000 enfants, centre de loisirs concernant un millier d'enfants, ainsi qu'une formation professionnalisante de jeunes adultes (hommes et femmes à parité) qui n'ont pas pu accéder à l'instruction et seraient condamnés à une marginalisation. Les

formations actuellement enseignées portent principalement sur les métiers du bâtiment, l'hôtellerie – restauration. Chaque année près de 200 jeunes adultes sont ainsi formés peuvent entrer dans le marché du travail. Afin de répondre à la possibilité de proposer une formation dans le domaine de la protection civile, il semble important de répondre à la capacité et à l'impact d'un effort français mutualisé mais aussi au statut des brigadiers pour assurer la pérennité et le transfert de compétences

- Jean-Louis Testud, Représentant du président du groupe-pays Haïti :

Il est nécessaire d'identifier les personnes référentes locales sur un territoire lorsqu'il y a une crise.

Ex : ceux qui ont des entreprises et du matériel, des médecins, les directeurs des établissements scolaires, des institutions, la chambre de commerce et d'industrie, la Banque Mondiale, l'UE, etc.

→ Convergence et diminution des doublons.

- Jean-Pierre Moïse, Chargé de coopération à la DGPC d'Haïti :

Il existe une liste de personnes référentes dans les plans de contingence, mais cette liste ne peut pas s'arrêter aux officiels. Il faut en effet avoir la liste des transporteurs, des médecins, etc. La liste doit être affinée.

Le maire a-t-il changé à Dessalines ?

- Yannick Billard, Chargé de mission, Pays Savoie solidaires :

Il n'y a plus de maire à Dessalines. Il y a 3 agents intérimaires, qui sont du même cartel que les maires, sauf que le Président du cartel, donc l'ancien maire, a démissionné. Vacance complète de pouvoir.

L'enjeu n'est pas de créer de l'emploi auprès de volontaires en PC, il est déjà d'organiser tous les acteurs existants de la collectivité.

- Pascal Hajaali, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Haïti :

La coopération n'est pas facile en ce moment, il n'y a pas eu d'élections municipales, il n'y a pas de Parlement. Sur le plan institutionnel, nous sommes en panne.

Un travail de coordination au sein des CT, du groupe-pays, serait une avancée importante.

L'ambassade de France en Haïti est en contact avec les bailleurs, notamment l'AFD.

- Jean-Louis Testud, Représentant du président du groupe-pays Haïti :

Peut-on mesurer l'impact de la baisse des fonds envoyés par la diaspora, ne pouvant se déplacer ? Notamment des Etats-Unis, du Canada, de la France ? Est-ce une baisse significative ? Quel est l'impact ?

- Pascal Hajaali, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Haïti :

Pas de mesure précise, mais le sujet est évoqué. Les derniers chiffres montraient que sur 8 milliards de dollars de PIB, les transferts représentaient 3 milliards.

Revalorisation forte et soudaine de la gourde vis-à-vis du dollar qui était la préoccupation, plus que la baisse des flux. Le dévissage de la gourde a créé une inflation déjà depuis 1-2 ans. L'intervention de la Banque Centrale sur les marchés de change a fait remonter brutalement la monnaie. La question est de savoir si cela va être durable, si c'est une politique qui va durer dans le temps.

Les chiffres concernant la diaspora peuvent se trouver puisque l'Ambassade est en contact assez régulièrement avec les autorités de la Banque Centrale. Ensemble, ils ont monté un programme de financement de bourse de master 2 et de doctorat.

- Sybil Pécriaux, Conseillère départementale de la Vienne :

Collaboration avec la commune de Marigot, au Sud de Port-au-Prince. Le département de la Vienne éprouve des difficultés dans le suivi de ce partenariat. D'importants besoins restent en suspens tels que la gestion des déchets, l'éducation. Le travail commun au sein du GP Haïti pourrait faciliter nos actions.

- Florian Tourteaux, AFD Port-au-Prince, Gouvernance et CD :

L'AFD appuie la CD a travers le dispositif FICOL.

Une expérience est en cours sur la vulnérabilité et la PC, à travers l'appui à un consortium d'ONG haïtiennes. 3 activités principales :

- renforcement de ces ONG en matière de PC, de gestion des désastres ;
- activités de réponses urgentes ;
- fond non-affecté qui permettra à ces ONG de proposer des projets communautaires après le désastre.

3 atouts : ces ONG sont très impliquées, ce projet bénéficie d'un maillage territorial fort et il se développe en bonne intelligence, avec le dispositif de la DGPC.

Les difficultés que les intervenants expliquent sont existantes, mais dans certains territoires, il existe une bonne synergie entre les CT et la société civile où faire de la sensibilisation a apporté des réponses rapides. L'AFD étudie la possibilité de répéter ce type d'expérience avec d'autres ONG ou en apportant des fonds nouveaux.

→ Ici à l'Agence de Port-au-Prince, on verra comment appuyer cette demande argumentée.

VI. Conclusion :

- Sébastien Dauré, Attaché de coopération à l'Ambassade de France en Haïti :

La PC a plus 20 ans en Haïti, mais elle est à un moment particulier (la Direction s'est transformée). En devenant Direction Générale, elle est devenue autonome, elle a un budget propre et elle est en mesure de piloter des politiques. On a tous conscience du contexte haïtien et de sa volatilité. Néanmoins, il est possible d'agir sur la question de la PC en Haïti, notamment :

- Au niveau central avec la DGPC ;
- En aidant les organismes connexes qui ont été cités (Observatoire national de l'environnement et de la vulnérabilité – ONEV – du Ministère de l'environnement, la Direction du changement climatique, l'unité haïtienne de météorologie, etc.), et ;
- En aidant les acteurs de terrain, en favorisant les actions décentralisées, souvent en lien avec les organes départementaux, communaux ou locaux.

→ De ces échanges, on a pu se rendre compte de la pertinence de travailler à ce niveau local puisque les alertes précoces pouvaient venir de ces entités, car la connaissance du terrain vient de ces entités, et la réponse viendra du niveau local.

Le GP Haïti peut travailler sur la structuration de comités communaux et locaux en adaptant, en s'inspirant du modèle décrit par l'association Pays de Savoie solidaires. Cela permettrait l'émergence d'acteurs sur lesquels s'appuyer à moyen terme.

Dans ce sens, l'expérience de l'AFD, notamment avec son projet R2D2 et la création de réseaux multi acteurs apparaît intéressant. C'est peut être un modèle qui pourra être inspirant pour nous tous et qui est pour le moins complémentaire. Des solutions de renforcement de capacités des comités communaux et locaux : idée d'une plateforme de formation à la gestion des risques, la structuration des comités avec des formations en y impliquant les communautés locales, la réalisation d'exercices en temps réel, la formation professionnalisante des métiers de secourisme (même si on a tous en tête le problème du statut du volontaire en Haïti et du caractère très informel de l'emploi dans le pays).

En outre, quelle doit être l'intégration des acteurs privés dans ces comités communaux et locaux ? Est-il pertinent et possible d'avoir une idée précise des opportunités d'actions, notamment avec le secteur du privé, dans chaque commune ou chaque localité ? Cela doit-il passer par un diagnostic ou une évaluation des outils de réponses à une situation de crise ?

La sensibilisation d'autres bailleurs est primordiale. L'Ambassade de France en Haïti a incité les Nations Unies pour que le groupe des bailleurs sur la PC sur la gestion des risques soit relancé.

→ Ceci permettra de continuer les échanges avec la DGPC, de faire un retour sur ce qui ce dit, et d'y défendre une certaine décentralisation des services.

- Zoé Courboin, Chargée de mission Océan Indien, Amérique latine et Caraïbes, CUF :

Nouvelle réunion : définir une date

Le renouvellement des instances de Cités Unies France se déroulera le mardi 13 octobre. Ainsi, une nouvelle collectivité assurera la présidence du GP Haïti.

- Jean-Louis Testud, Représentant du président du groupe-pays Haïti :

Il va falloir convaincre pour maintenir les budgets de l'action à l'international car il va y avoir une diminution sévère des finances publiques. Il est nécessaire de travailler ensemble pour plus d'efficacité et moins de déperdition de l'argent public. Je vais aider un projet culturel haïtien sur la commune d'Aquin.